



Nom du prestataire de compte : ING Belgique S.A.

Intitulé du compte : Compte ING Go to 18

Date: 1/1/2024

- Ce document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans les documents « Tarifs des principaux services et opérations bancaires à usage privé » qui sont disponibles dans toutes nos agences et sur notre site internet: [Tarifs et règlements - ING Belgique](#)
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement. Vous le trouverez également au bas de ce document.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Tenue de compte [Compte ING Go to 18]	par an 0,00 €
Pack incluant une offre groupée de services comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Un compte à vue à usage privé pour un titulaire. • La fourniture d'une carte de débit avec l'accès à ING SelfBank et aux réseaux Bancontact et Maestro ou Mastercard • La fourniture d'une carte de débit de remplacement en cas de vol ou de perte de la carte de débit. • La fourniture d'une carte de débit [Carte temporaire ING], 	par an 0,00 € Total des frais annuels 0,00 €

<p>à utiliser jusqu'à la réception de la carte de débit définitive.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les retraits d'espèces en euros dans un espace ING Self'Bank ou à un distributeur de billets dans la zone SEPA avec la carte de débit. • L'accès aux réseaux et aux canaux numériques d'ING (Home'Bank, ING Banking,...), et aux services clients d'ING • Les extraits de compte via Home'Bank. • Un nombre illimité d'opérations de paiement électroniques suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ○ Paiement en euros par carte de débit (zone SEPA) ○ Virement en euros (SEPA) par Home'Bank ou ING Banking App ○ Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur) ○ Ordre permanent en euros (SEPA) <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	
---	--

Paiements (à l'exclusion des cartes)

Virement en euros		
Opérations de débit manuelles :		
<ul style="list-style-type: none"> • Virement en euros SEPA papier standard (formulaire rose partiellement pré-imprimé) • Virement au guichet exécuté par un collaborateur ING 	Par opération	gratuit
	Par opération	9,68 €
Retour de fonds	Par paiement	18,15 €

Défaut de provision en compte Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement	Par paiement	7,26 €
<ul style="list-style-type: none"> Opérations des 12 derniers mois 	Par recherche	30,25 €
<ul style="list-style-type: none"> Opérations plus anciennes 	Par recherche	90,75 €
<ul style="list-style-type: none"> Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2^e heure et par heure 	Par heure supplémentaire	60,50 €
Domiciliation en euros (SEPA) Demande injustifiée de remboursement	Par demande	72,60 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
Ordre permanent en euros (SEPA) Retour de fonds	Par paiement	18,15 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement		
<ul style="list-style-type: none"> Opérations des 12 derniers mois 	Par recherche	30,25 €
<ul style="list-style-type: none"> Opérations plus anciennes 	Par recherche	90,75 €
<ul style="list-style-type: none"> Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2^e heure et par heure 	Par heure supplémentaire	60,50 €
Cartes et espèces		

Fourniture d'une carte de débit		
Fourniture d'une carte de débit supplémentaire en ce compris:	Par carte	10,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Accès au ING SelfBank • Service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe 		
Echange d'une carte défectueuse		
Envoi d'une carte de débit par courrier recommandé		Gratuit
	Zone SEPA, par envoi	25,00 €* 50,00 €* 50,00 €* Service non disponible
Fourniture d'une carte de crédit		
Fourniture d'une carte prepaid		
		Service non disponible
Retrait d'espèces en euros		
Retrait d'espèces par carte de débit dans la zone SEPA	au guichet dans une agence d'ING Belgique	gratuit
	au guichet non-ING Belgique	gratuit
Retrait d'espèces par carte de débit hors zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
	au guichet non-ING Belgique, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
Retrait d'espèces dans une autre devise		
Retrait d'espèces par carte de débit dans la zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait	0€
	marge de change ¹	3,9% du montant
	au guichet non-ING Belgique, par retrait	0€
	marge de change ¹	3,9% du montant
Retrait d'espèces par carte de débit hors zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
	marge de change ¹	3,9% du montant
	au guichet non-ING Belgique, par retrait	

	4,24 € + 0,3025% du montant marge de change ¹ 3,9% du montant
Découverts et services connexes	
Facilité de découvert [ING réserve d'argent]	Service non disponible
Autres services	
Assurance Compte [Assurance-compte Espèces ING]	Total des frais annuels 4,80 € ^{2*}
Extraits de compte	Envoyés par la poste frais de port
	A disposition dans l'agence pour non-résidents (c/o guichet/boîte aux lettres)
	Total des frais annuels 50,00 €*

¹Taux de change pour les transactions Maestro: taux de change de la banque centrale européenne le jour de la réception de la transaction pour les devises suivantes: AUD, BGN, CAD, CHF, CZK, DKK, GBP, HRK, HUF, ISK, JPY, NOK, NZD, PLN, RON, RUB, SEK, TRY, USD et ZAR. Le taux de change est augmenté par ING de la marge de change indiquée. Pour les autres devises le cours de change de Mastercard sont d'application. Les taux de change de la banque centrale européenne, de Mastercard peuvent être consultés sur ing.be/cartedevise.

*TVA non due

ANNEXE – LISTE DES SERVICES LES PLUS REPRESENTATIFS LIES A UN COMPTE DE PAIEMENT

TERME	DEFINITION
TENUE DE COMPTE	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
FOURNITURE D'UNE CARTE PREPAID	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
RETRAIT D'ESPÈCES EN EUROS	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
RETRAIT D'ESPÈCES DANS UNE AUTRE DEVISE	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
VIREMENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
ORDRE PERMANENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
DOMICILIATION EN EUROS (SEPA)	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
FACILITE DE DECOUVERT	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
ASSURANCE-COMPTE	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
EXTRAITS DE COMPTE	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.